



« Le don et le contre-don des fées à la naissance » entre tradition et fiction

Thierry CHARNAY

Univ. Lille, ULR 1061 - ALITHILA - Analyses Littéraires et Histoire de la Langue
F-59000 Lille, France

« Dans notre siècle incrédule et froid, les *fées*, réfugiées dans les contes de Perrault, ont gardé le plus charmant de leurs attributs, celui d'amuser nos enfants »

Pierre Larousse¹

Contrairement à ce qu'affirme Pierre Larousse, à ce qu'affirmaient déjà les romancières du siècle d'or des contes de fées, et contrairement à ce que l'on pourrait penser en ce début du XXI^e siècle, les fées n'ont pas disparu de la culture occidentale ni de l'imaginaire collectif puisqu'elles figurent dans la langue, dans des expressions françaises courantes, telles que : « avoir des doigts de fée », « travailler comme une fée », « la fée du logis », « vivre un conte de fées ». Et surtout telle que : « Les fées se sont penchées sur son berceau » pour signifier qu'elle ou il a reçu des dons exceptionnels et aura une vie chanceuse, expression fréquemment inscrite sur des faire-part de naissance, mais pas seulement car une chorégraphie de David Rolland en 2014 s'intitule : *Penchez-vous sur mon berceau !* De même, dans son livre *La confiance en soi de votre enfant*, la psychologue Gisèle George écrit :

Lorsque l'on a un enfant, on espère que toutes les fées se sont penchées sur son berceau et que la prunelle de nos yeux aura une carrière de leader et construira une famille harmonieuse. Toutefois, les fées sont facétieuses et les qualités prodiguées ne sont pas forcément celles que vous avez imaginées.²

¹ Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e*, tome 8, 1866-1877, p. 188, article « fée ».

² Gisèle George, *La confiance en soi de votre enfant*, Odile Jacob, 2007.

De plus, un article du *Républicain Lorrain* daté du 9 septembre 2015, louant les exploits d'un footballeur déclare : « Les fées du foot se sont penchées sur Matuidi et lui ont donné la science du foot » !

Géographiquement les fées côtoient les habitants, d'autant que les lieux où elles résident sont des espaces sacrés très nombreux en France repérables dans la toponymie actuelle. D'après les traditions, les fées sont des êtres surnaturels appartenant au monde transcendantal. Elles ont occupé un grand nombre de sites connus des habitants. Les grottes aux fées, fontaines aux fées, arbres des fées, pierres des fées, et autres empreintes ou constructions sont innombrables et toujours liées à une apparition qui a donné naissance à une légende. Elles demeurent à l'écart des habitations, souvent dans des lieux sauvages, humides (lacs, fontaines) et dans des forêts. Ces lieux sacrés ne doivent pas être profanés par les humains sous peine de châtement et il n'est pas bon de croiser une fée. Rien que pour les Vosges, Léopold-François Sauvé recense « le *Ruisseau des Fées* à Gérardmer ; le *Pont des fées* à Saint-Etienne, au Val-d'Ajol et à Uriménil ; le *Château des Fées* à Ruaux ; le *Moutier des Fées* à La Bresse »³ ; et il en est ainsi sur tout le territoire français. Concernant ces sites fréquentés ou gardés par les fées, Alphonse Daudet, dans un petit texte intitulé *Les fées de France* paru en 1873, relate le procès de la dernière fée, Mélusine, qui déclare :

Nous étions la poésie du pays, sa foi, sa candeur, sa jeunesse. Tous les endroits que nous hantions, les fonds de parcs embroussaillés, les pierres, les fontaines, les tourelles des vieux châteaux, les brumes des étangs, les grandes landes marécageuses recevaient de notre présence je ne sais quoi de magique et d'agrandi. A la clarté fantastique des légendes, on nous voyait passer un peu en traînant nos jupes dans un rayon de lune, ou courant sur les prés à la pointe des herbes. Les paysans nous aimaient, nous vénéraient.⁴

Ainsi, les fées marraines sont-elles toujours actives notamment lorsque l'enfant paraît, et ce depuis le Moyen-Âge, en témoignent, entre autres, Ogier le Danois héros de la chanson de geste *Charlemagne*, ou Auberon le roi des fées, dans la chanson de geste *Huon de Bordeaux*, ou le *Jeu de la Feuillée*. Nous nous dispenserons de remonter aux Moires grecques ou aux Parques romaines et leurs « fata » dont le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* précise que le destin y est conçu « en tant qu'inévitable et imposé aux hommes [et qu'il] comporte souvent une nuance péjorative, et [que] *Fatum* a pris le sens de "destinée malheureuse " »⁵.

³ Léopold-François Sauvé (1837-1892), « Les Fées », dans Claude Seignolle, *Contes, récits et légendes des pays de France*, t.2, Omnibus, 1997, p. 527.

⁴ Francis Lacassin, *Si les fées m'étaient contées...140 contes de fées de Charles Perrault à Jean Cocteau*, Omnibus, 2003, p. 1421.

⁵ Alfred Ernout et Antoine Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1951, p. 391.

Par ailleurs, le lexème « fée » a été attesté à l'écrit vers 1140 selon le *Dictionnaire historique de la langue française*⁶, sans faire allusion aux croyances relatives au don des fées à la naissance. Il en est de même pour le dictionnaire d'Antoine Furetière⁷ comme pour celui de l'Académie⁸ ; l'un et l'autre se sont contenté de définir ces créatures surnaturelles, selon le point de vue du peuple, tout en s'en distanciant explicitement et en considérant que leur époque était révolue.

En outre, l'Église catholique a combattu avec virulence pendant des siècles les croyances en des êtres surnaturels autres que ceux appartenant à la mythologie chrétienne. Ainsi, dès le IX^e siècle, le *Penitentiel Arundal* stigmatise les rites païens : « Pour celui qui a préparé un repas en l'honneur des Parques : deux ans de pénitence »⁹, l'évêque Burchard de Worms au XI^e siècle accuse ces femmes de dénier « la puissance à la bonté divine »¹⁰ et Guillaume d'Auvergne au début du XIII^e siècle attribue les rites liés aux fées à « la sottise des vieilles femmes »¹¹. La lutte fut sans pitié comme l'écrit Pierre Larousse : « Persécutées par les tenailles et les torches de l'inquisition, les *fées* se réfugièrent dans les ballades, les légendes, les traditions »¹². Il ajoute : « C'étaient de capricieuses petites créatures, douées d'une puissance surnaturelle, et que les paysans connaissaient bien avant que le roman s'en fût emparé ».¹³

Nous considérerons deux types de situation où les acteurs fées président à la naissance de l'être humain jouant le rôle actantiel de Destinateur manipulateur, endossant d'une part les rôles positifs, bénéfiques, lorsqu'elles sont donatrices, pourvoyeuses, devineresses et protectrices de l'acteur enfant qui joue lui le rôle actantiel de Destinataire ; et d'autre part les rôles négatifs, maléfiques, où elles lancent des malédictions proches alors des sorcières, annonçant toujours un programme de vie qui n'est autre qu'un programme narratif. Nous examinerons également le rôle des parents qui est fondamental puisque, du respect des règles coutumières vis-à-vis des fées à la naissance, dépend le sort de l'enfant.

⁶ Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, éd. Le Robert, 2010, p. 839.

⁷ Antoine Furetière, » *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, 1690, La Haye, éd. A. et R. Leers. Il définit le lexème fée : « Terme qu'on trouve dans les vieux Romans, qui s'est dit de certaines femmes ayant le secret de faire des choses surprenantes : le peuple croyait qu'elles tenaient cette vertu de quelque communication des Divinités imaginaires ».

⁸ « C'étoit autrefois, selon l'opinion du peuple [...] », énoncé qui reste inchangé jusqu'à la 5^{ème} édition du *Dictionnaire de l'Académie* en 1798.

⁹ Cité par Philippe Walter, *Ma mère l'Oye, Mythologie et folklore dans les contes de fées*, Imago, 2017, p. 103.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e*, tome 8, *op. cit.*, p. 187.

¹³ *Ibid.*

L'étude porte sur le conte type 410 *La Belle au Bois dormant* ; le corpus sera constitué de textes de Basile, Mme d'Aulnoy, Perrault, Grimm, de très rares ethno-contes, ainsi que d'une complainte traditionnelle, sans négliger les albums pour enfants transposant ou réécrivant ce récit. Il s'agit de mettre en évidence les structures narratives et sémantiques qui sous-tendent ce que l'on peut appeler la configuration du « don des fées à la naissance » dans les fictions comme dans la coutume, ainsi que leurs variations.

Le Destinateur

Le « don des fées » est une configuration discursive qui, par sédimentation due à sa répétition, se constitue en une structure stable. Elle se compose d'un acteur fée, souvent collectif, habituellement au nombre de trois, comme l'évoque l'évêque Burchard de Worms : « Les trois sœurs que les anciens dans leur sottise ont appelées les Parques »¹⁴, et qui ont chacune un rôle distinct pour une action commune. Mais on sait que les lettrés transposèrent dans leur culture ce que le peuple dénommait fée, comme le manifeste le dictionnaire de Trévoux sept siècles plus tard : « Toutes ces autres Fées que les Romains [...] feignent se trouver ordinairement à la nativité des jeunes Princes et Cavaliers ; pour les instruire de leur bonne ou mauvaise fortune, ou plutôt de leur destinée, comme faisaient les trois Parques »¹⁵. Chez Perrault, dans *La Belle au bois dormant*, elles sont sept invitées, mais une huitième arrive, tandis que chez Grimm elles sont en surnombre également car douze sont invitées (ce qui est un multiple de trois) mais une treizième arrive. Et chez Basile, qui a inspiré directement Perrault, c'est « un grand seigneur qui, à la naissance de sa fille, Thalie, convoqua tous les savants et les devins de son royaume pour qu'ils prédissent son avenir »¹⁶, point de fées donc alors que Perrault renvoie à la tradition pour justifier leur présence : « comme c'était la coutume des fées en ce temps-là »¹⁷. Toutefois, il semble bien que Perrault ait largement prélevé des éléments et l'armature même de son conte au *Roman de Perceforest*, plus précisément dans l'« Histoire de Troilus et de Zellandine », datant de 1340 environ, où, à l'accouchement, une chambre à part

¹⁴ Philippe Walter, *Ma mère l'Oye, Mythologie et folklore dans les contes de fées*, op. cit., p. 103.

¹⁵ *Dictionnaire universel françois et latin contenant la signification et la définition tant des mots de l'une et l'autre langue*, dit vulgairement dictionnaire de Trévoux, 1704, Etienne Gaveau à Trévoux, p. 726. Ouvrage anonyme, mais dont on sait qu'il reprend partiellement le dictionnaire de Furetière, avec des ajouts effectués notamment par Basnage de Bauval et surtout par Richard Simon, selon Richard Le Guern, « Le Dictionnaire de Trévoux (1704) », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°35, 1983, p. 51-68.

¹⁶ Giambattista Basile, *Le Conte des contes ou le divertissement des petits enfants*, trad. Françoise Decroisette, Circé, 2002, p. 429-430.

¹⁷ Charles Perrault, *Contes*, textes établis et présentés par Marc Soriano, 1989 [1697], Flammarion, p. 243.

est préparée, richement parée ainsi qu'une table bien garnie ; trois déesses aident à la naissance et, après la délivrance, vont manger sans qu'on puisse les voir. Fénelon, quant à lui, dans *Histoire de Florisse*, ne met en scène qu'une seule fée conviée par une paysanne à ses couches pour douer le nouveau-né¹⁸. Mme d'Aulnoy, pour sa part, dans le *Serpentin vert*¹⁹, convie douze fées à la naissance des jumelles²⁰ de la reine, « comme c'était de la coutume en ce temps-là »²¹, mais au moment du festin, il en arrive une treizième, la doyenne des fées. Toutes ces fées ont comme attribut non négligeable d'être éternelles. Dans *La Biche au bois*, six fées (multiple de trois encore) sont conviées à la naissance de la princesse, mais la septième, oubliée, arrive sous la forme d'une écrevisse furieuse. Nous pourrions ainsi poursuivre longtemps l'inventaire tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles et trouverions, au moins, la même figure de la fée donneuse chez Mlle de La Force, Jean de Préchac, Mme de Murat, le Chevalier de Mailly, Monsieur de Moncrif ou Mme Levesque. Sans oublier, plus tard, le poème parodique de Baudelaire *Les dons des fées*.

En outre, dans les coutumes et croyances populaires, selon Léopold-François Sauvé à la fin du XIX^e, « les fées ne se montrent plus guère de nos jours. Cependant, d'après certaines vieilles gens, il n'est pas douteux qu'elles s'occupent, comme par le passé, d'assurer le bonheur ou le malheur des enfants »²². Si elles sont le plus fréquemment de belles personnes comme dans les fictions littéraires, ainsi que dans la légende de *La fée de Moujan*²³, « aussi belle qu'une déesse » et « toute vêtue de dentelle », elles peuvent, plus rarement être petites, faibles et laides telles celles de la Tarentaise « qui se mettaient à deux pour porter une montre »²⁴. Il existe également, mais exceptionnellement des « fées » au masculin appelé « Fé »²⁵ en Normandie et « faitaud » en Bretagne.

L'offrande propitiatoire

¹⁸ Fénelon, *Œuvres de Fénelon*, vol. 11, « Œuvres diverses », *Fables*, « Histoire de Florisse », 1826, Paris, Dufour, p. 332-337.

¹⁹ Marie-Catherine Le Jumel de Barneville, baronne d'Aulnoy, *Les Contes des Fées*, 1698, Barbin, 4 vol. Repris dans *Le cabinet des fées*, tome 1, 1994, Picquier poche, p. 254, éd. établie par Elisabeth Lemire.

²⁰ *Ibid.*, p. 218.

²¹ *Ibid.*, p. 253.

²² Léopold-François Sauvé, « Les Fées », *op. cit.*, p. 527.

²³ Claudine et Daniel Fabre, *Récits et contes populaires du Languedoc/3 Narbonnais*, Gallimard, 1978, p. 137.

²⁴ Charles Joisten, *Récits et contes populaires de Savoie*, Tarentaise, Gallimard, 1980, p. 87.

²⁵ Jean Cuisenier, *Récits et contes populaires de Normandie/1, le Bocage*, Gallimard, 1979, légende du *Fé amoureux*, p. 37-38.

Dans cette structure d'échange, de don et contre-don, le don est réalisé par les ascendants directs du nouveau-né qui, soit effectuent les actes du rite complètement et correctement, dans ce cas tout se passe bien et le contre don est bénéfique, soit ils oublient ou biaisent un élément du rite, alors le Destinateur transcendant, la fée, envers qui le rituel est défaillant, se sent atteint dans son honneur et, tout en restant Destinateur Manipulateur puisqu'il donne un programme de vie à l'enfant, devient simultanément Destinateur Judicateur puisqu'il sanctionne négativement les parents en ne leur donnant pas ce qu'ils espèrent.

La première partie de l'échange, la part des parents, est constituée par un don sous la forme d'une offrande propitiatoire destinée aux êtres surnaturels et invisibles que sont les fées pour les honorer et pour se les rendre propices en vue d'obtenir des bienfaits. Cette offrande est constituée uniquement de biens matériels comme l'attestent les contes, les romans et les coutumes. Tandis que la seconde partie de l'échange, la part des fées, consiste à « douer » l'enfant de vertus, sous la forme d'une parole performative : dire le don c'est le faire. Dans cet usage, le verbe « douer » a la propriété d'exiger trois valences : un sujet marqué par les sémèmes /force supérieure à l'homme/, le complément direct marqué du sème /humanité/ et le complément indirect du sème /attribut/. Ce qu'énonce en d'autres termes le *Dictionnaire de l'Académie 1694* : « Il ne se dit que des avantages, que des grâces qu'on reçoit du ciel, de la nature ». Chez Perrault, comme chez les auteurs de cour des XVII^e et XVIII^e siècles, les fées ont toujours droit à de grands festins servis dans des couverts magnifiques, « avec un étui d'or massif, où il y avait une cuiller, une fourchette, et un couteau de fin or, garni de diamants et de rubis »²⁶. Le festin chez Perrault devient un bon repas dans les traditions populaires qui attestent ce rituel. En effet, Saintyves cite Saint-Foix qui, en 1754-1757, décrit le rituel suivant se déroulant dans les foyers français :

A certains jours de l'année, et à la naissance de leurs enfants, ils avaient grande attention de dresser une table dans une chambre écartée, et de la couvrir de mets et de bouteilles avec trois couverts et de petits présents, afin d'engager les *mères*, c'est ainsi qu'ils appelaient les puissances subalternes, à les honorer de leur visite, et à leur être favorables : voilà l'origine de nos contes de fées.²⁷

Ce que confirme Alfred Maury en 1843 : « Longtemps, à l'époque des couches de leurs femmes, les Bretons servirent un repas dans une chambre contiguë à celle de l'accouchée, repas

²⁶ Charles Perrault, *Contes*, *op.cit.* p. 243.

²⁷ Pierre Saintyves, de son vrai nom Emile Noury, *Les contes de Perrault et les récits parallèles (leurs origines)*, 1987 [1923, Noury], 1987, Robert Laffont, p. 36. Repris de : Germain-François-Poullain de Saint-Foix, *Essais historiques sur Paris*, Paris, 1766, p. 87. Repris également mot pour mot par J. Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal*, 1818, P. Mongie aîné, p. 250.

qui était destiné aux fées dont ils redoutaient le ressentiment »²⁸. Ce que confirme encore Paul Sébillot en 1882 pour la Bretagne²⁹. Signalons toutefois, qu'à notre grande surprise, Arnold Van Gennep ne signale aucunement cette coutume dans son *Manuel du folklore contemporain* alors qu'elle est répandue dans toute l'Europe ; Saintyves la cite chez les paysans moldaves vers 1920 à travers la relation de Marthe Bibesco :

La paysanne [...] offrira aux Parques un repas composé de pain, de miel et d'eau de source. Près de leurs couverts, elle disposera sur la nappe une monnaie d'argent et des fleurs attachées par un fil de soie rouge. Puis, s'adressant aux trois sœurs, elle leur dira [...] « dames saintes, pures, lumineuses, honnêtes ! Dieu fasse que votre humeur soit aujourd'hui bonne comme du pain – douce comme le miel – lisse comme l'eau – belle comme les fleurs »³⁰.

L'appel à Dieu peut sembler incongru, mais dans les traditions françaises comme dans les contes littéraires, la contiguïté des deux mythologies n'est pas incompatible. Dans *La Belle au Bois dormant* Perrault effectue une sorte d'osmose entre les deux systèmes de pensée puisqu'il écrit : « on fit un beau Baptême ; on donna pour Marraines à la Princesse toutes les Fées »³¹, et plus loin : « Après les cérémonies du Baptême, toute la compagnie revint au Palais du Roi, où il y avait un grand festin pour les Fées »³², vient ensuite le rite du « Don des fées ». Le Baptême chrétien est premier, mais les fées y participent en bonne position, ce qui pourrait paraître incompatible, sauf à christianiser les fées. Par contre, dans *La Biche au bois* de Mme d'Aulnoy, il n'est pas fait allusion à un baptême, tout le début du récit ne développe que les merveilles du palais des fées ou des cadeaux qu'elles apportent à la naissance ; il en est de même pour le *Serpentin vert*. L'allusion au baptême ne figure ni chez Grimm ni chez Basile. Par ailleurs, le baptême sert à donner un nom au nouveau-né, ce que les fées effectuent également. Les deux systèmes mythologiques sont donc concurrents.

Attribuer un nom à l'enfant consiste à en faire un être social, mais pas seulement, comme l'exprime Nicole Belmont : « Si la particularité de sa naissance impose qu'un certain nom soit donné à l'enfant, ce sera en fait ce nom qui, par la suite, constituera la manifestation verbale de cet événement passé », elle poursuit : « C'est en effet le nom qui constitue à la fois le signe que l'enfant est né et qu'il a un destin »³³. En 1880, le témoignage recueilli par Sébillot en Bretagne

²⁸ Alfred Maury, *Les fées au Moyen-Âge : recherche sur leur origine, leur histoire et leurs attributs*, 1843, Ladrance, p. 31.

²⁹ Paul Sébillot, *Traditions et superstitions de la Haute Bretagne*, t. 1, 1882, Maisonneuve et Cie, p. 110.

³⁰ Pierre Saintyves, *Les contes de Perrault et les récits parallèles (leurs origines)*, op. cit., p. 82-83, repris à Princesse Martha Bibesco, *Isvor, le pays des saules*, Paris, 1923, t. 2, p. 93-94.

³¹ Charles Perrault, *Contes*, op. cit., p. 243.

³² *Ibid.*

³³ Nicole Belmont, *Les signes de la naissance*, 1971, Plon, p. 189.

dévolue ce rôle aux fées : « Elles nommaient les enfants [...], leur donnaient des dons et leur prédisaient ce qu'ils auraient été »³⁴. Cela ne se produit pas chez Perrault, mais dans *La Biche au Bois*, où les fées déclarent à la reine, qui était en manque d'enfant (comme dans nombre de contes traditionnels) : « vous aurez une belle princesse que vous nommerez Désirée »³⁵, ce qui fut fait. Ainsi, le nom est-il attribué, comme l'explique Nicole Belmont, pour témoigner de la naissance « et de ce qu'elle implique pour l'enfant, c'est-à-dire son destin (le destin étant la dimension mythique de la vie de l'individu) »³⁶. Cependant, le rite ne se déroule pas toujours correctement, ce qui contraint les fées à punir le mauvais exécutant en prodiguant un anti-don.

L'anti-don

La fée qui considère que le rituel n'est pas correctement exécuté, notamment envers sa personne, lance une malédiction, contrecarrée ou non par une autre fée bienfaitante. Dans ce cas, elle joue le rôle actantiel d'anti-Destinateur s'opposant, par l'anti-programme qu'elle confère au nouveau-né, aux Destinateurs que sont les autres acteurs fées.

Dans le roman de *Perceforest*, la fée condamne le nouveau-né à s'enfoncer une écharde de lin lorsqu'elle manipulera le fuseau, provoquant son endormissement qui ne pourra être levé qu'au moment où l'écharde sera sucée et sortie. Troÿlus, l'amoureux de la belle endormie Zellandine, la découvre nue, et, poussé par Vénus, il couche avec elle, au point que, comme dit le texte : « la belle Zélandine en perdy par droit le nom de pucelle » ; ce qui n'est qu'un euphémisme pour désigner un viol. Elle accouche neuf mois plus tard dans son sommeil d'un garçon qui, ne trouvant pas le sein, lui sucera le doigt, ce qui fera sortir l'écharde et réveillera sa mère.

La même configuration existe chez Basile, sans la méchante fée, mais un danger est annoncé par des sages. Le prince, déjà marié, viole la belle endormie : « Il cueillit les doux fruits de l'amour »³⁷ est-il écrit pudiquement, elle accouche de jumeaux qui lui suceront le doigt. La version de Perrault est beaucoup plus chaste et moins violente puisque la prédiction annonce que la belle se percera le doigt avec un fuseau, qu'elle dormira cent ans et qu'elle sera réveillée par un prince. Elle se réveille lorsque le prince la découvre et s'agenouille auprès d'elle. La version Grimm est identique, mais la belle sera réveillée par le chaste baiser du prince.

³⁴ Paul Sébillot, *Traditions et superstitions de la Haute Bretagne*, t.1, *op. cit.*, p. 111.

³⁵ Mme d'Aulnoy, *Contes*, *op. cit.*, p. 215.

³⁶ Nicole Belmont, *Les signes de la naissance*, *op. cit.*, p. 189-190.

³⁷ Giambattista Basile, *Le Conte des contes*, *op. cit.*, p. 430.

Cette configuration de « la belle endormie violée pendant son sommeil » est extrêmement rare, pourtant elle est également répertoriée dans quelques versions traditionnelles du conte type n°551, intitulé *Les fils en quête d'un remède merveilleux pour leur père*. Dans la version nivernaise de 1896 le héros, au cours de ses pérégrinations, arrive dans un château, pénètre dans « une belle chambre illuminée par une lampe entourée d'anneaux de diamants »³⁸, aperçoit une belle princesse endormie puis se couche auprès d'elle. Le lendemain matin il part et le conte révèle plus loin que la princesse « était enceinte par lui [et qu'elle] mit au monde un beau fils »³⁹. Cette configuration peut donc être considérée comme une cellule narrative puisqu'elle migre intégralement d'un conte à un autre n'ayant absolument pas la même armature, ou structure narrative. Ce qui mériterait un plus grand développement ici hors sujet. Les Grimm en donnent également une version sous le titre *L'eau de vie*, où la censure a nettement joué, qu'on en juge : « Il arriva ensuite dans une chambre où se tenait une belle jeune fille qui se réjouit à sa vue et l'embrassa en disant qu'il l'avait délivrée et que tout son royaume serait à lui »⁴⁰. La version des Grimm est décevante car fortement édulcorée et peu cohérente.

Une autre configuration tout à fait originale de l'anti-don des fées, sous la forme d'une malédiction, est manifestée dans une émouvante complainte franco-canadienne : *La Blanche biche*, célèbre au XIX^e siècle en France et encore vivace fin XX^e au Canada. C'est l'histoire d'une mère qui, à la naissance de sa fille, jette le premier bain du nouveau-né dans le jardin des fées, ou dans le chemin des fées selon la version, ce qui est une véritable profanation et une provocation dues à l'ignorance ou à la négligence parce que l'eau du premier bain, particulièrement impure et souillée des débris corporels de la mère, ne peut être jetée au hasard. Gaston Bachelard, à propos de la souillure des fontaines, estime que « Le “ crime ” vise plus haut que la faute contre les hommes. Il a, dans certains de ses caractères, le ton d'un sacrilège. C'est un outrage à la nature-mère »⁴¹. Il cite ensuite une légende de la Basse-Normandie où trois fées condamnent un garçon pollueur de leur fontaine ; la première souhaite qu'il devienne « bègue et ne puisse articuler un mot » la suivante, qu'il reste bouche ouverte et gobe les mouches, la dernière « qu'il ne puisse faire un pas...respect de vous...sans tirer un coup de canon »⁴².

³⁸ Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze, *Le conte populaire français*, t. 2, Maisonneuve et Larose, 1963,

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Les Frères Grimm, *Contes pour les enfants et la maison*, trad. et notes Natacha Rimasson-Fertin, t. 2, José Corti, 2009, p. 70.

⁴¹ Gaston Bachelard, *L'eau et les rêves Essai sur l'imagination de la matière*, José Corti, 1942, p. 186.

⁴² Gaston Bachelard, *Ibid.*, p. 186. Repris à Jean Fleury, *Littérature orale de la Basse-Normandie*, Paris, Maisonneuve et C^{ie}, p. 59.

Dans la complainte, les fées, au lieu de douer la fille, assumant simultanément les rôles actantiels du Destinateur manipulateur qui donne des programmes à exécuter et du Destinateur juge qui sanctionne, lui octroient un anti-don sous forme de programme de vie éprouvant. Elle est condamnée à être fille le jour et à se métamorphoser en blanche biche la nuit. Comme dans cette version canadienne recueillie en 1959 à Rimouski au Québec⁴³ :

Souvenez-vous ma mère
Le jour que je suis née
Ils ont lavé mon corps
Dans un grand plat doré

Il'ont jeté mon eau
Dans le jardin des fées
Et moi j'me suis trouvée
Trouvée amorphosée

Je suis fille le jour
La nuit blanche biche
Les chiens sont après moi
Qui courent la blanche biche.

La malédiction est en réalité une condamnation à une mort atroce à plus ou moins brève échéance. Ces jardins ou chemins des fées, s'ils sont connus dans les traditions populaires, sont également invisibles. Mme d'Aulnoy aussi évoque le chemin des fées dans *La Biche au bois*. Quand la fée écrevisse conduit la reine au palais des fées, inconnu jusqu'alors : « elle la conduisit dans une route du bois, qui surprit la princesse ; car, encore qu'elle y fût venue mille et mille fois, elle n'était jamais entrée dans celle-là [...] C'était le chemin des fées pour aller à la fontaine »⁴⁴.

Dans la complainte, la blanche biche se plaint à sa mère du sort qui lui a été jeté à cause d'elle et lui demande d'intervenir auprès de son frère pour qu'il arrête la chasse qu'il pratique assidûment et passionnément contre elle toutes les nuits. La mère accepte, prévient le frère qui n'arrête pas la chasse pour autant, ou n'a pas le temps de le faire, si bien que la biche est capturée, dépecée et servie au repas des chasseurs. Le frère-chasseur cherche alors sa sœur qui lui répond :

Mon corps est dans ces plats
De'sur la table mise
Mais foies et mes poumons
Sont dans une eau qui bouille
Aussi mon petit cœur

⁴³ Collection Luc Lacourcière, 1958, Archives de l'Université Laval, Québec, chantée par Mme E. Roy, 49 ans.

⁴⁴ *Ibid.*

Prendn à la cheville⁴⁵

La mort se concrétise ainsi sous la forme d'un repas cannibale. Nous n'insisterons pas ici, ce serait hors de propos, sur la mise en scène du désir incestueux du frère envers sa sœur qui tente de le fuir mais échoue.

Ainsi, le « don des fées à la naissance » figure aussi bien dans les traditions populaires que dans les genres oraux, contes, légendes et complaintes qui relèvent du même code sémantique. Il est également présent dans les romans du Moyen-Âge et dans les contes littéraires qui puisent dans les traditions conçues comme un réservoir de matériaux romanesques, effectuant ainsi un syncrétisme entre les deux subcultures : celle du peuple, mais distanciée, et celle de l'élite. C'est probablement ce à quoi s'adonnent les albums contemporains pour les enfants.

Le sort textuel et iconique du « don des fées à la naissance » dans les albums pour enfants

L'abondance des albums reprenant *La Belle au Bois dormant*, car c'est uniquement dans ce conte que l'on retrouve la configuration du « don des fées à la naissance », en ce début du XXI^e siècle, ne permet pas d'être exhaustif et nécessite un choix draconien. Nous avons donc choisi un panel d'albums allant du mini format (16,5 cm en hauteur x 12,5 cm) de 19 pages des éditions belges Dolphino illustré par Van Gool⁴⁶, non daté, non paginé, distribué en grandes surfaces (décliné en plusieurs formats, en changeant seulement la couverture), au très grand format (33,5 x 26) des éditions italiennes White Star Kids illustré par Francesca Rossi, ou l'album des éditions Duculot (30,5 x 23,5) illustré par Sibylle Delacroix. Nous avons sélectionné dix albums mono-récit, dont sept sont de très grands formats et trois en format de poche, six réécrivent et iconicisent l'hypotexte de Perrault, deux seulement celui des Grimm (probablement à cause de la première séquence avec la prédiction étrange de la grenouille), seul Jean-Jacques Fdida⁴⁷ réécrit la version traditionnelle de Geneviève Massignon⁴⁸. Quant à l'album de Walt Disney, de petit format, il est à la fois l'hyper texte de Perrault-Grimm et la novellisation du film éponyme à succès, de sorte qu'il est très différent des précédents car il ne suit pas exactement la structure du récit, y ajoutant des séquences disparates.

⁴⁵ Collection Luc Lacourcière, *op. cit.*

⁴⁶ Pseudonyme collectif d'André Van Gool, Anne-Marie Lefèvre et Michel Loiseaux. À noter que Gustave Doré n'iconicise pas cette configuration du « Don des fées à la naissance ».

⁴⁷Jean-Jacques Fdida, Delphine Jacquot (ill.), *La Belle au bois dormant ou Songe de la vive ensommeillée*, postface Lilas Voglimacci, Didier Jeunesse, 2012.

⁴⁸ Geneviève Massignon, *La Belle endormie*, cité par Paul Delarue et Marie-Louise Tenèze, *Le conte populaire français*, t. 2, Maisonneuve et Larose, 1964, p. 69.

La singularité du conte Perrault-Grimm réside dans le fait qu'il y a erreur dans le déroulement du rituel et que, même si elle est involontaire, elle entraîne une sanction et l'annulation de l'effet perlocutoire précédent. Le déroulement narratif est le suivant : un Destinateur collectif attribue des dons à un nouveau-né qui en est Destinataire, suite au bon comportement de ses parents et en vertu d'une structure d'échange de bons procédés où le respect est une valeur fondamentale : le roi chez Perrault propose aux fées des couverts en or, chez Grimm des assiettes en or, alors que dans les traditions, c'est un repas qui est leur offert. En échange, les parents obtiennent pour leur enfant des attributs positifs qui autoriseront un beau programme de vie : beauté, intelligence, grâce, danse, chant, musique chez Perrault ; vertu, beauté, richesse chez Grimm.

Pour être bref, en ce qui concerne les deux éditions à grande diffusion, la version française Lito manifeste six fées dont la vieille de noir vêtue qui a été oubliée ; elle se termine par un baiser iconicisé en dernière page, ce qui est rarissime dans les albums pour enfants. Les éditions belges Dolphino proposent deux versions selon le format du livre. Le grand format compte soixante pages, tandis que le petit format, non paginé, est très abrégé en dix-neuf pages, nécessitant des ellipses qui rendent le texte juste compréhensible. Les fées sont en nombre indéfini, mais cinq sont iconicisées virevoltant autour du berceau ; la fée vindicative est une méchante sorcière horrible aux habits sombres, aux doigts griffus, un croc sorti de la bouche, qui lance sa malédiction, laquelle sera rectifiée par la fée jaune.

L'édition Duculot publie la traduction fortement abrégée du conte des Grimm par François Mathieu. Seule la version italienne White Star Kids de 2014, qui s'inspire de Perrault d'après sa propre annonce en 1^{ère} de couverture, produit des écarts notables qui nuisent à la cohérence narrative du récit. Tout d'abord, le couple royal en manque d'enfant est averti par une fée qu'une eau de source dans la forêt peut leur procurer la maternité. Il faut la transporter dans des seaux en bois de saule, la verser dans la baignoire et s'y baigner ensemble ! Et tout à coup « ils virent surgir une écrevisse dans les bulles de mousse ! »⁴⁹, ce qui est totalement incohérent. Puis le texte rejoint Perrault car la fillette est nommée Aurore par les souverains. Des coursiers vont porter des centaines d'invitations « écrites à la main à l'encre dorée » et les sept fées de la forêt sont également conviées. La huitième (ou septième ? ce n'est pas clair), qui habite la montagne, dans une grotte, ne l'est pas car elle s'est plongée dans la magie noire ! Elle lance sa malédiction habituelle qui, cette fois, se réalisera à dix-huit ans ! Mais la plus jeune des fées intervient en dernier comme d'habitude et assure que le sort sera levé par le seul moyen

⁴⁹ White Star Kids, p. 10.

d'un « véritable baiser d'amour »⁵⁰. La fileuse, par qui la piqûre arrive, n'est autre que la fée sorcière. Enfin, le prince donne un baiser et tout le monde se réveille. Le meilleur et surtout le pire, notamment avec les éditions de masse, est toujours possible dans les publications pour enfants, pour le texte comme pour les icônes.

Tous les albums iconicisent le « don des fées à la naissance », sauf Gustave Doré. Certaines icônes sont originales et intéressantes, comme celles de Delphine Jacquot pour Didier Jeunesse, de Victor Feodorov pour L'Agora, de Sibylle Delacroix pour Casterman et les belles peintures d'Olivier Desvaux pour les éditions Milan. D'autres sont anodines et naïves, comme celles des petits albums, réalisées par Van Gool pour Delphino, Candy Bird pour Lito, ou même Aldo Ripamonti pour GI.MAG. Les plus étonnantes négativement étant celles de Francesca Rossi pour WSKids qui pourtant avait à sa disposition de très grands espaces qu'elle peine à remplir. L'album Walt Disney reprend exactement les images du film qui est une bienveillante parodie un peu ridicule ; donnant ainsi raison à Bachelard qui, au sujet des contes pense que « de tels récits ont perdu leur action sur l'inconscient, leur force onirique. Ils ne sont plus transmis qu'en souriant, pour leur pittoresque »⁵¹. Quant à l'album de Grégoire Solotareff illustré par sa sœur Nadja, *La Laide au Bois Dormant*, il correspond, au niveau de l'écriture et des dessins, exactement à la parodie bouffonne que Gérard Genette estime⁵² être une « énonciation dégradante [qui] vaut pour une critique du modèle ». Le modèle étant l'hypotexte des Grimm et, concernant les icônes, l'ensemble des représentations stéréotypées des acteurs du conte.

Il faut reconnaître que la stéréotypie caractérise le corpus des albums pour enfants car, même si le récit le plus subversif est celui de Solotareff-Nadja, les fées portent l'attribut symbole de leur puissance magique qu'est la baguette (avec ou sans étoile) avec les ondes, formant iconique de la transmission du don, le chapeau pointu, les longues robes. Comme l'explique l'ethnologue Charles Joisten, les fées des ethno-contes ne sont pas assimilables à celles de la littérature enfantine :

Les fées rurales n'ont rien de commun avec celles que les contes pour enfants nous ont habitués à voir sous les traits de belles princesses ou de vieilles femmes laides à faire peur selon qu'elles dispensent le bien ou le mal. Leur principal attribut, la fameuse baguette, est inconnu des récits populaires, et si parfois une allusion y est faite, il n'y faut voir, croyons-nous, qu'un souvenir de lecture⁵³.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 23.

⁵¹ Gaston Bachelard, *L'eau et les rêves*, *op. cit.*, p. 186.

⁵² Gérard Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Seuil « Point Essais », 1982, p. 519.

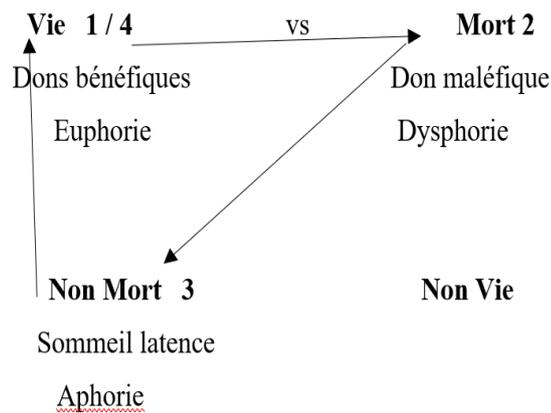
⁵³ Charles Joisten, *Récits et contes populaires du Dauphiné/1 Vallée du Queyras*, Gallimard, 1978, p. 75.

Les fées sont belles, la méchante est nécessairement laide selon le rapport analogique classique entre l'éthique et l'esthétique. Rois et reines portent des couronnes, sont beaux puisque puissants, sauf le roi de Ripamonti qui est une sorte de bouffon ridicule. Quant au prince et à la princesse, ils sont nécessairement beaux puisque jeunes, puissants, riches et amoureux. Majoritairement elle est blonde (six fois) et inversement, lui est brun, le contraire se produit également : quand il est blond (trois fois) elle est brune ; seule Nadja remet en cause cette belle correspondance par ses icônes parodiques burlesques puisque lui a, au propre, « trois poils sur le caillou » non colorés, elle aussi, mais elle est blonde selon sa figuration page 42. Cependant, malgré une forte stéréotypie, les variations sont nombreuses concernant les couleurs, les formes et les décors.

Conclusion

Ainsi, lorsque le rite est correctement exécuté, sans aucun accroc, l'échange est bénéfique pour les deux partis, dans la tradition, contes et légendes, les fées gagnent un repas, les humains une belle vie pour leur enfant. Quand les humains ne convoquent pas tous les exécutants du rite, ou lorsqu'ils commettent une erreur, la fée oubliée – ou les fées provoquées –, ressent une blessure d'amour propre, se sent humiliée et se venge. Au lieu de jouer le rôle actantiel de Destinateur qui lui est normalement dévolu, elle devient anti-Destinateur et effectue un anti-don en donnant un anti-programme au Destinataire (le nouveau-né), soit la mort, c'est-à-dire l'incapacité de devenir un jour Sujet. Dans ce cas, l'espace fiduciaire de la narration est bouleversé, la confiance est affectée et la relation devient polémique-contractuelle avec une forte charge émotionnelle.

Dans le conte lettré, la fée cachée tente, en douant la dernière, de rectifier le programme de l'anti-Destinateur et devient l'anti-anti-Destinateur en effectuant un contre-anti-don. Mais il ne s'agit que de contrer et non d'annuler car tout est dans la puissance magique, la modalité du pouvoir-faire. À ce moment-là, tous les acteurs de la narration subissent une transformation thymique passant de la joie et du plaisir liés à la naissance et aux premiers dons bénéfiques, à la souffrance due à la mort annoncée jeune et inéluctable, passant de la thymie euphorique à la thymie dysphorique. L'intervention ultime abolit la mort et la transforme en période de latence, d'endormissement correspondant pour le sujet à paraître mort sans l'être, ou à nier la mort comme l'indique le carré sémiotique suivant qui donne les positions de l'héroïne en fonction des présages :



Seule la plainte est entièrement dysphorique, par définition.

Nous l'avons évoqué, les fées ont, dans la tradition, un rôle fondamental à la naissance. Elles sont soit ventrières, soit marraines, soit les deux ; les unes assistent à la naissance, les autres sont présentes au-dessus du berceau pour douer l'enfant. Parfois même, comme l'a recueilli Sébillot en Bretagne, les fées peuvent désirer continuer à soigner les nourrissons dans leur berceau, elles passent par la cheminée la nuit, préparent de la bouillie, réchauffent le bébé, « comme de bonnes nourrices »⁵⁴ dit l'informateur, mais il ne faut surtout pas les interrompre sous peine de condamner l'enfant à mort. Ces ethno-fées, qu'Hersart de La Villemarqué identifie aux « korrigans » bretons, sont, selon Joisten « des êtres anthropomorphes, de petite taille, poilus, vivant dans des grottes ou autres lieux sauvages, mais doués néanmoins de pouvoirs surnaturels et détenteurs de précieux secrets »⁵⁵. Ce que confirme La Villemarqué qui considère qu'« elles n'ont pas plus de deux pieds de haut »⁵⁶ et que si elles sont d'une extrême beauté la nuit, le jour elles sont laides : elles ont « les cheveux blancs, les yeux rouges et le visage ridé »⁵⁷.

Les fées donneuses ont eu fort à faire avec la religion catholique qui a cherché à les éliminer ou à les remplacer par la Vierge Marie et l'ange gardien notamment, dont les cultes prennent une grande ampleur au XIX^e siècle. Un conte breton de Sébillot rend bien compte de cette rivalité, tout en tentant une forme de syncrétisme entre les deux croyances. En effet, une mère n'a pas invité la reine des fées à nommer son enfant, celle-ci fait devenir le visage de l'enfant « noir comme une casserole », et l'emmène au service des fées, mais la fillette sera

⁵⁴ Paul Sébillot, *Traditions et superstitions de la Haute Bretagne*, t. 1, *op. cit.*, p. 124.

⁵⁵ Charles Joisten, *Récits et contes populaires du Dauphiné/1*, *op. cit.*, p. 75.

⁵⁶ Théodore Hersart de La Villemarqué, *Le Barzhaz Breizh*, Coop Breizh, 1997 [1867], p. 73.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 73.

aidée par la Sainte Vierge et échappera à leur emprise⁵⁸. La religion catholique y triomphe donc des croyances populaires.

Les récits traditionnels et, dans une autre mesure, les contes littéraires et les romans du Moyen Âge, explorent tous les possibles narratifs concernant « le don des fées à la naissance ». Au point que Basile écrira une sorte de rituel inversé puisque dans le dixième divertissement de la première journée, *La vieille écorchée* : une vieille, dans une situation périlleuse et cocasse, fera rire les fées qui, en récompense, vont chacune lui accorder une faveur ; elle deviendra « jeune, riche, noble, vertueuse, aimée, heureuse enfin »⁵⁹. Pour conclure, comme Noémie Chardonnens, il est possible d'envisager que l'influence des croyances ait beaucoup diminué : « Intervenant dans les trajectoires humaines, influençant les destinées des héros et soutenant par-là certains des projets du prosateur, les figures surnaturelles [...] ne reflètent pas l'état de croyances, mais apparaissent plutôt comme des commodités narratives, voire comme des figures autoriales »⁶⁰. A ceci près que les fées peuplent toujours l'imaginaire occidental.

BIBLIOGRAPHIE

- AULNOY, Baronne d', Marie-Catherine Le Jumel de Barneville, *Les Contes des Fées*, 1698, Barbin, 4 vol. Repris dans *Le cabinet des fées*, tome 1, éd. établie par Elisabeth LEMIRE, Picquier poche, 1994.
- BACHELARD Gaston, *L'eau et les rêves Essai sur l'imagination de la matière*, José Corti, 1942.
- BASILE Giambattista, *Le Conte des contes ou le divertissement des petits enfants*, trad. Françoise Decroisette, Circé, 2002.
- BAUDELAIRE Charles, « Les dons des fées », dans *Le Spleen de Paris*, 1869.
- BELMONT Nicole, *Les signes de la naissance*, Plon, 1971.
- BIBESCO Martha Princesse, *Isvor, le pays des saules*, t. 2, Paris, Plon, 1923.
- CHARDONNENS Noémie, « Des Fata aux fées, d'un imaginaire à l'autre : la belle endormie du Roman de Perceforest et son fils », *Études des Lettres*, 3-4, 2011.
- CUISENIER Jean, *Récits et contes populaires de Normandie/1, le Bocage*, Gallimard, 1979.
- DELARUE Paul et TENEZE Marie-Louise, *Le conte populaire français*, t. 2, Maisonneuve et Larose, 1963.

⁵⁸ Paul Sébillot, *Traditions et superstitions de la Haute Bretagne*, t. 1, *op. cit.*, p. 111.

⁵⁹ Giambattista Basile, *Le Conte des contes*, *op. cit.*, p. 114.

⁶⁰ Noémie Chardonnens, « Des Fata aux fées, d'un imaginaire à l'autre : la belle endormie du Roman de Perceforest et son fils », *Études des Lettres*, 3-4 2011, p. 191-204.

- ERNOUT Alfred et MEILLET Antoine, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1951.
- FABRE Claudine et FABRE Daniel, *Récits et contes populaires du Languedoc/3 Narbonnais*, Gallimard, 1978.
- FENELON François de Salignac de La Mothe-Fénelon, *Œuvres de Fénelon*, vol. 11, « Œuvres diverses », *Fables*, « Histoire de Florisse », Paris, Dufour, 1826.
- FLEURY Jean, *Littérature orale de la Basse-Normandie*, Paris, Maisonneuve et C^{ie}, 1883.
- GENETTE Gérard, *Palimpsestes La littérature au second degré*, Seuil « Points Essais », 1982.
- GEORGE Gisèle, *La confiance en soi de votre enfant*, Odile Jacob, 2007.
- GRIMM Jacob et Wilhelm, *Contes pour les enfants et la maison*, trad. et notes Natacha Rimasson-Fertin, t. 2, José Corti, 2009.
- JOISTEN Charles, *Récits et contes populaires de Savoie, Tarentaise*, Gallimard, 1980.
- JOISTEN Charles, *Récits et contes populaires du Dauphiné/1, Vallée du Queyras*, Gallimard, 1978.
- LACASSIN Francis, *Si les fées m'étaient contées...140 contes de fées de Charles Perrault à Jean Cocteau*, Omnibus, 2003.
- LACOURCIERE Luc, « La blanche biche », *Collection Lacourcière*, Québec, Archives de l'Université Laval, 1958.
- LA VILLEMARQUE Théodore Hersart de, *Le Barzhaz Breizh*, Spézet, Coop Breizh, 1997 [1867].
- LE GUERN Richard, « Le Dictionnaire de Trévou (1704) », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n°35, 1983.
- MAURY Alfred, *Les fées au Moyen-Âge : recherche sur leur origine, leur histoire et leurs attributs*, Ladrance, 1843.
- PERRAULT Charles, *Contes*, textes établis et présentés par Marc Soriano, Flammarion, 1989 [1697].
- SAINTYVES Pierre [pseudo d'Emile Noury], *Les contes de Perrault et les récits parallèles (leurs origines)*, Robert Laffont, 1987 [1923, Noury].
- SAUVE Léopold-François (1837-1892), « Les Fées », dans Claude Seignolle, *Contes, récits et légendes des pays de France*, t. 2, Omnibus, 1997.
- SEBILLOT Paul, *Traditions et superstitions de la Haute Bretagne*, t.1, Maisonneuve et Cie, 1882.

TREVoux, *Dictionnaire universel françois et latin contenant la signification et la définition tant des mots de l'une et l'autre langue, dit vulgairement dictionnaire de Trévoux*, Etienne Gaveau à Trévoux, 1704.

Corpus Albums

DISNEY Walt, *La Belle au bois dormant*, Hachette, 1991.

FDIDA Jean-Jacques, JACQUOT Delphine (ill.), *La Belle au bois dormant ou Songe de la vive ensommeillée*, postface VOGLIMACCI Lilas, Didier Jeunesse, 2012.

GIADA Francesca, ROSSI Francesca (ill.), *La Belle au Bois dormant*, WSKids, Novarra, Italie, 2014.

GRIMM Jacob et Wilhelm, DELACROIX Sybille (ill.), MATHIEU François (trad.), *La Belle au Bois dormant*, Casterman « les albums duculot », 2002.

MEUNIER Charlie, VAN GOOL (ill. collectif), *La Belle au bois dormant*, éd. Dolphino, Créations for Children International, « Contes pour petits », Belgique, sans date, deux formats.

PERRAULT Charles, DESVAUX Olivier (ill.), *La Belle au bois dormant*, Milan jeunesse, Toulouse, 2011.

PERRAULT Charles, FEODOROV Victor (ill.), *La Belle au Bois dormant*, éd. de l'Agora, Genève, Suisse, 1981.

PICAUD Carine, PIFFAULT Olivier, *Contes de fées en images*, éd. La Martinière, 2012.

RIPAMONTI Aldo, *La Belle au bois dormant*, GI.MA.G éd., Bergamo, Italie, 2001.

ROYER Anne, BIRD Candy (ill.), *La Belle au bois dormant*, éd. Lito, 2009.

SOLOTAREFF Grégoire, NADJA (ill.), *La Laide au Bois Dormant*, l'école des loisirs « Mouche », 1991.

